



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[La NHFPC diffuse le catalogue des maladies humaines pouvant menacer la sécurité sanitaire](#) – Cela fait écho à l'amendement de la Loi sur la Sécurité Sanitaire

[Le taux d'utilisation des engrais chimiques pour les trois principales céréales en Chine a augmenté de 7% en 10 ans](#) – C'est le résultat de mesures prises pour lutter contre la pollution d'origine agricole

[Le contrôle des vaches laitières entre dans l'ère informatique au Henan](#) – A l'aide d'un système de contrôle informatique destiné aux élevages de petite et moyenne taille

[Achats en ligne de produits agroalimentaires importés pour un montant de 93 000 CNY sans certificats d'inspection et de quarantaine](#) – Le tribunal ordonne le paiement d'une indemnité de 140 000 CNY à l'acheteuse

[La presse chinoise souligne les doutes sur l'appellation 100% jus d'orange des produits de Huiyuan](#) - Selon les standards nationaux et les pratiques de cette industrie, du jus de fruit issu de concentré de jus de fruit est considéré comme un produit 100% jus de fruit

[Absence d'étiquette en chinois sur des eaux minérales importées, vendues par le biais du E-commerce](#) – Le consommateur a réclamé une compensation équivalente à 10 fois le prix d'achat

[De la gélatine industrielle utilisée comme ingrédient dans la transformation des saucissons](#) – La valeur correspondante pourrait atteindre 100 millions de CNY

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Prise de contrôle de Weetabix Food Company par Bright Food](#) – Une acquisition atteignant quasiment 700 millions de livres sterling

[Les douanes de la ville de Shanghai saisissent pour la première fois des vins de glace de contrebande](#) – La valeur totale de la saisie s'élève à 300 millions de CNY

[L'entreprise Biostime fait l'acquisition de 17% des actions de Swisse Wellness et contrôle ainsi désormais 100% de cette entreprise](#) – Celle-ci lui permet une diversification alors que les ventes de poudres de lait de Biostime sont difficiles

[L'entreprise Fruitday ferme ses magasins à Pékin](#) – Cela reflète les difficultés du commerce O2O des produits frais malgré les perspectives favorables sur ce marché

[Les produits carnés russes pourraient entrer sur le marché chinois](#) – Toutefois, des problèmes de logistique persistent

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

La NHPFC diffuse le catalogue des maladies humaines pouvant menacer la sécurité sanitaire – Cela fait écho à l'amendement de la Loi sur la Sécurité Sanitaire

Le 20 juillet 2016, la NHPFC a diffusé sur son site internet le catalogue des maladies pouvant menacer la sécurité sanitaire des aliments. L'amendement de la Loi sur la Sécurité Sanitaire chinoise, mise en application le 1^{er} octobre 2015, avait précisé que tout personnel touché par des maladies pouvant menacer la sécurité sanitaire doit se voir interdire d'assumer toute tâche en contact avec des aliments destinés à la consommation directe.

Les maladies concernées comprennent : le choléra, la dysenterie bacillaire et la dysenterie amibienne, la fièvre typhoïde et la fièvre paratyphoïde, l'hépatite virale (A et E), la tuberculose pulmonaire active, la dermatose purulente ou exsudative. La NHPFC effectuera, selon le besoin, des ajustements sur ce catalogue.

Thématique : Maladies

Date : le 20 juillet 2016

Source : <http://www.nhpfpc.gov.cn/sps/s5853/201607/45b8c80f4a8e4b23a5c230f06166fc00.shtml>

(site internet de la NHPFC)

Le taux d'utilisation des engrais chimiques pour les trois principales céréales en Chine a augmenté de 7% en 10 ans – C'est le résultat de mesures prises pour lutter contre la pollution d'origine agricole

D'après les informations présentées lors du Forum International de Canton de la lutte contre la pollution agricole, la politique de lutte contre la pollution agricole a porté ses fruits. En 2015, le taux d'utilisation des engrais chimiques pour les trois principales céréales (riz, maïs et blé) a atteint 35%, en augmentation depuis 2005.

D'après M. GAO Shangbin, Vice-Directeur de la "Rural Energy & Environment Agency" du MOA, en 2013, la quantité totale des engrais chimiques agricoles utilisés en Chine a atteint 59 millions de tonnes, soit un tiers de l'utilisation mondiale d'engrais. Sur les 1,35 milliards d'hectares de terres arables, la quantité d'engrais appliquée atteignait en moyenne 437 kilos par hectare, ce qui est largement supérieur au niveau moyen mondial.

Afin de lutter contre la pollution, le gouvernement chinois a investi, entre 2005 et 2013, un total de 7,1 milliards de CNY pour le développement du projet "Soil testing formula fertilization", avec pour objectif d'ici à 2020, que le taux d'utilisation de cette technique atteigne 90%, et que le taux d'utilisation des engrais chimiques dépasse 40%.

Thématique : Engrais - Pollution

Date : le 20 juillet 2016

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2016-07/20/c_1119245603.htm

(Soil testing formula fertilization: Soil testing formula fertilization is to carry out soil test and fertilization field experiment on the basis of the technological theory of formula fertilization, so as to find out the soil fertility, the rule of the crops needing fertilizers and the effect of fertilizers, acquire and modify the parameter of formula fertilization, and set up the formula fertilization model of different crops and different soil types.)

Le contrôle des vaches laitières entre dans l'ère informatique au Henan – A l'aide d'un système de contrôle informatique destiné aux élevages de petite et moyenne taille

Dans la province du Henan, les élevages laitiers de petite et moyenne* taille comptent pour plus de 70% des élevages. Les taux d'équipements, d'automatisation et d'informatisation sont en général assez bas. La plupart des équipements de traite ont été acquis entre 2007 et 2012. Ces élevages ne sont pour la plupart équipés ni d'instrument pour l'identification automatique, ni d'équipement de mesure automatique. Ceci ne permet pas une alimentation précise des vaches, augmentant ainsi non seulement le travail des ouvriers mais aussi leur taux d'erreur.

Récemment, un système de contrôle informatique destiné aux élevages laitiers, développé par le *Henan Beef Cattle Engineering Technology Research Center*, a été installé dans des élevages au Henan. Ce système est basé sur la technologie RFID et permet une collecte automatique d'informations destinées aux élevages de petite et moyenne taille. A l'aide des boucles d'oreille RFID de chaque vache et des équipements simples dans la salle de traite, il devient possible pour l'éleveur de collecter automatiquement les informations de chaque vache et de les transmettre au système de contrôle de l'élevage à travers un dispositif de terminal portable. A ce stade, ce système a été utilisé dans 127 élevages au Henan, couvrant environ 30 000 têtes de vaches Holstein.

Thématique : Elevage – Contrôle informatique

Date : le 20 juillet 2016

Source : <http://www.tech-food.com/news/detail/n1292006.htm>

Note de Business France : en Chine, les fermes laitières de petite et moyenne taille comprennent entre 300 et 500 têtes.

Achats en ligne de produits agroalimentaires importés pour un montant de 93 000 CNY sans certificat d'inspection et de quarantaine – *Le tribunal ordonne le paiement d'une indemnité de 140 000 CNY à l'acheteuse*

Une jeune dame chinoise ayant acheté des produits agroalimentaires importés d'une valeur de 93 000 CNY auprès de 17 E-commerçants sur la plateforme de commerce en ligne Tmall, et n'ayant pas obtenu les certificats d'inspection et de quarantaine, ni les certificats de dédouanement, a porté plainte auprès du tribunal de la ville de Zhongshan pour violation des règles prévues par la « Loi de sécurité sanitaire des aliments de la République Populaire de Chine ». Toute violation de ces règles peut entraîner le versement d'indemnités pouvant atteindre 10 fois le montant des sommes engagées.

Les E-commerçants impliqués dans cette affaire ont indiqué que cette cliente avait, par le passé, déjà acheté ce produit, et qu'ayant découvert l'absence de documents en question elle n'avait non seulement rien dit, mais aussi avait continué à acheter ce produit auprès de plusieurs magasins, de façon à pouvoir réclamer les indemnités prévues par la loi ci-dessus. Ainsi, elle ne peut pas être définie comme « consommatrice ».

Ayant servi d'intermédiaire entre les 17 magasins concernés et cette cliente, Tmall explique, pour sa part, de ne pas être impliqué dans cette affaire.

Le tribunal, après analyse de la plainte, s'est aperçu que la cliente n'avait bien acheté qu'un seul et unique produit en grande quantité auprès des 17 magasins en question et a ainsi incité la plaignante à retirer sa plainte, contre le paiement d'une indemnité d'une valeur équivalente à 1,5 fois le montant des achats initiaux, soit 140 000 CNY.

Thématique : Inspection – Plainte

Date : le 21 juillet 2016

Source : http://www.cqn.com.cn/ms/content/2016-07/21/content_3182163.htm

La presse chinoise souligne les doutes sur l'appellation 100% jus d'orange des produits de Huiyuan - *Selon les standards nationaux et les pratiques de cette industrie, le jus de fruit issu de concentré de jus de fruit est considéré comme un produit 100% jus de fruit*

Récemment, des médias chinois ont accusé l'entreprise Huiyuan de pratiques frauduleuses, car sur les étiquettes de ses jus d'orange, il est indiqué que les produits contiennent de l'eau ainsi que du concentré de jus de fruit, quand bien même le produit porte le nom de 100% jus de fruit.

Selon la classification chinoise, il existe deux types de jus de fruit : NFC (*Not from Concentrate*) et FC (*From Concentrate*). Selon la norme nationale relative aux boissons GB/T 10789-2015, les jus ou pâtes de fruits et de légumes sont soit des pâtes ou jus prêts à fermentation mais non-fermentés, obtenus par traitement par méthodes mécaniques et/ou extraits aqueux à base de fruits ou de légumes; soit des jus/pâtes obtenus à base de jus/pâte concentré(e) et d'eau.

D'après la norme nationale GBT 21731-2008 relative au jus d'orange et aux boissons de jus d'orange, les jus d'orange sont divisés en jus d'orange NFC et jus d'orange FC. Les boissons de jus d'orange doivent obligatoirement indiquer la teneur en jus d'orange.

Cependant, les deux normes n'obligent en aucun cas les producteurs à indiquer obligatoirement « jus FC » sur leurs produits et n'interdisent pas de marquer « jus 100% » pour les jus FC.

Par ailleurs, il apparaît que non seulement les marques chinoises mais aussi les marques étrangères (États-Unis, Europe et Japon) indiquent 100% jus de fruits sur des jus de fruits FC.

Dans les faits, les jus de fruit FC perdent un peu de leur valeur nutritionnelle au cours de la procédure de production, toutefois les quantités perdues sont négligeables par rapport aux besoins du corps humain. Le jus concentré peut se conserver sans additif à température ambiante pendant un an, ce qui facilite la stérilisation, le stockage et le transport, et permet aux consommateurs de pouvoir consommer ces jus dans différentes situations. Ceci expliquant la nécessité d'utiliser de l'eau et du jus concentré.

Il est toutefois conseillé d'acheter des jus NFC dont le jus brut est pasteurisé et puis traité à température basse.

Thématique : Jus – NFC/FC

Date : le 21 juillet 2016

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2016-07/21/c_1119256794.htm

Absence d'étiquette en chinois sur des eaux minérales importées, vendues par le biais du E-commerce – *Le consommateur a réclamé une compensation équivalente à 10 fois le prix d'achat*

Récemment, lors de promotions organisées sur le site internet Yi Hao Dian à l'occasion du 8^{ème} anniversaire de la société, un consommateur chinois a acheté 8 packs d'eau minérale 'Perrier' auprès d'un magasin hébergé sur le site. A la réception de la marchandise, le consommateur a constaté que les produits ne possédaient pas de contre-étiquettes en chinois, pourtant obligatoires pour les produits importés en Chine.

Après plusieurs contacts avec le fournisseur des marchandises et avec le site internet Yi Hao Dian, le consommateur

n'a reçu que des réponses contradictoires. Dans ce contexte, le consommateur a demandé au fournisseur une compensation équivalente à 10 fois le prix d'achat invoquant la violation de la « Loi sur la Sécurité Sanitaire » (qui a été amendée le 1^{er} octobre 2015, et dont les contrôles sont plus stricts depuis cette date).

D'après certains avocats, bien que l'absence d'étiquette en chinois sur des produits importés constitue bien une violation de la « Loi sur la Sécurité Sanitaire », une telle compensation n'est pas adaptée à tous les cas de violation, mais seulement aux cas où les aliments achetés posent réellement un problème de sécurité sanitaire. Dans le cas présent, le consommateur peut faire une réclamation auprès de l'autorité compétente et demander le rappel du produit.

Thématique : Achat en ligne – Etiquetage

Date : le 25 juillet 2016

Source : <http://shanghai.xinmin.cn/msrx/2016/07/25/30265033.html>

(site internet du journal « Xin Min Evening News »)

De la gélatine industrielle utilisée comme ingrédient dans la transformation des saucissons – La valeur correspondante pourrait atteindre 100 millions de CNY

La police de la municipalité de Yingkou dans la province du Liaoning a démantelé récemment une filière frauduleuse de production et de vente de gélatine industrielle toxique, et a détruit 6 tonnes de marchandise ainsi que 7 sites de fabrication. Ces sites fournissaient des usines de transformation alimentaire de 8 provinces de Chine.

Selon les résultats de l'enquête menée par la police, un réseau criminel local achetait à Tonghua (ville de la province de Jilin concentrant la plupart des gélatines industrielles chinoises) depuis 2012 des centaines de tonnes de gélatines industrielles au prix unitaire de 15 000 CNY/tonne pour les revendre dans 8 provinces chinoises (Heilongjiang, Jilin, Liaoning, etc.) à un prix plus élevé, tout en remplaçant les emballages des produits par ceux destinés à la gélatine alimentaire.

Ces gélatines industrielles ont été ensuite utilisées pour la transformation d'aliments (saucissons, nouilles de riz froides, gelées à base de porc, etc.) dont la valeur totale pourrait atteindre 100 millions de CNY.

La gélatine industrielle a été répertoriée sur la liste noire des additifs de la NHFPC. En juin 2015, la police de la province du Shandong avait détruit 6 sites de production de faux médicaments et avait détecté plus de 5 millions de capsules toxiques composées de gélatine industrielle.

Thématique : Gélatine industrielle - Contrôle

Date : le 25 juillet 2016

Source : <http://finance.sina.com.cn/consume/puguangtai/2016-07-25/doc-ixuhukv7435251.shtml>

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Prise de contrôle de Weetabix Food Company par Bright Food – Une acquisition atteignant 700 millions de livres sterling

Récemment, le chinois Bright Food (entreprise publique dont le siège est à Shanghai) est devenu actionnaire majoritaire de Weetabix Food Company en dépensant 700 millions de livres sterling (soit 7 milliards de CNY), dont 180 millions de livres pour le rachat de 60% des actions de Weetabix Food, et le reste servant à racheter une partie des dettes de Weetabix qui se chiffrent à 900 millions de livres.

En tant que deuxième plus grand producteur anglais de produits alimentaires céréaliers, Weetabix Food Company détient 14,5% de parts de marché au Royaume-Uni, et exporte ses produits vers plus de 80 pays. D'après Bright Food, ce rachat permettra au groupe d'augmenter ses parts de marché et ses canaux de distribution à l'étranger. Bright Food a également opté pour la stratégie de développer ses ventes sur le marché chinois, et de faire entrer Weetabix à la bourse de Hong Kong. Le marché des produits alimentaires céréaliers a connu un fort développement en Chine ces dernières années, atteignant un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de CNY, en augmentation de 10 à 20%. (source : Nielsen).

La consommation de ces produits est plus importante dans les régions de l'Est et du Sud de la Chine.

Weetabix avait tenté de vendre ses produits sur le marché chinois par le biais de Sinodis en 2014, mais sans résultats. Weetabix espère aujourd'hui une augmentation significative de ses ventes en Chine à l'aide des canaux de distribution de Bright.

Thématique : Céréales - Acquisitions

Date : le 14 juillet 2016

Source : <http://www.cnffc.cn/news/201607/14/4983.html>

Les douanes de la ville de Shanghai saisissent pour la première fois des vins de glace de contrebande – La valeur totale de la saisie s'élève à 300 millions de CNY

Les douanes de la ville de Shanghai ont annoncé au cours d'une conférence de presse le 20 juillet, avoir résolu une affaire de vins de glace de contrebande et arrêté 4 personnes à cette occasion. C'est la première fois que les douanes de Shanghai traitent une affaire de contrebande de vins de glace.

Les douanes de la ville constatent que les importations de ces produits sont en augmentation constante ces dernières années, mais demeurent toujours très minoritaires (autour de 1% des importations totales de vin). Par ailleurs, les douanes notent également que les valeurs marchandes déclarées sont en baisse et les jugent inférieures au prix réel du marché.

D'octobre 2010 à mars 2016, plus d'un million de bouteilles de vin de glace en provenance du Canada sont entrées en Chine avec des prix trafiqués. L'entreprise canadienne LuLu Island Winery se distingue tout particulièrement. Tenue par un canadien d'origine taiwanaise M. ZHANG, elle attire des touristes via des guides et les incite à faire des commandes sur place au Canada. Lors des procédures de dédouanement en Chine, LuLu Island Winery indique des prix minorés. Ces affaires de contrebande sont en cours de traitement judiciaire.

Thématique : Boissons alcoolisées – Valeur en douane

Date : le 21 juillet 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/7/1-66227.html>

L'entreprise Biostime fait l'acquisition de 17% des actions de Suisse Wellness et contrôle ainsi désormais 100% de cette entreprise – Celle-ci lui permet une diversification alors que les ventes de poudres de lait de Biostime sont difficiles

Biostime a récemment annoncé acquérir 17% des actions restantes de l'entreprise Australienne Suisse Wellness, après son acquisition à hauteur de 83% en 2015.

Le CA de Suisse Wellness comptait pour 17,6% du CA total de l'entreprise Biostime, néanmoins c'était bien les activités de Suisse Wellness qui faisaient augmenter les revenus de Biostime, étant donné que les produits nutritionnels pour bébés de Biostime ont vu leurs revenus baisser de 16,1% en 2015.

Les bénéfices de l'entreprise Biostime en 2015 étaient de 293 millions de CNY, en baisse de 63,6% par rapport à 2014.

Biostime a été l'une des premières entreprises de poudre de lait infantile confrontées aux politiques de protection du droit de la concurrence. De plus, la baisse des prix des poudres de lait infantiles sur le marché chinois ont impacté les bénéfices de l'entreprise.

Selon les statistiques de l'Euromonitor, les ventes de vitamines et de compléments alimentaires en Chine ont doublé au cours des cinq dernières années. Profitant de cette dynamique, les ventes de Suisse Wellness ont augmenté de 28% sur les deux dernières années.

Biostime a ainsi mis les produits de Suisse Wellness en vente sur sa plateforme de vente sur mobile « Mama100 » ainsi que sur son Tmall *flagship store*.

L'acquisition de Suisse Wellness devrait permettre à Biostime d'augmenter ses revenus, cependant des professionnels de cette industrie estiment que comme les taxes sur les colis individuels pour les produits agroalimentaires et les aliments de santé ont changé, les conditions d'activité des plateformes de E-commerce B2C vont être confrontées à des changements, or pour le moment 30% du CA de Suisse Wellness vient de ces plateformes. De plus, les prix ne sont pas uniformes sur ce marché et il existe de nombreux produits contrefaits de cette marque.

Thématique : Produits de santé – Biostime – Suisse Wellness

Date : le 21 juillet 2016

Source : <http://www.bbtnews.com.cn/2016/0721/155325.shtml>

L'entreprise Fruitday ferme ses magasins à Pékin – Cela reflète les difficultés du commerce O2O des produits frais malgré les perspectives favorables sur ce marché

L'entreprise Fruitday, plateforme de E-commerce O2O spécialisée dans la livraison de fruits à domicile, a récemment fermé tous ses magasins « physiques » à Pékin ainsi qu'une grande partie de ses magasins « physiques » à Shanghai.

Fruitday admet qu'elle est en train de revoir sa stratégie, avec une évolution vers la livraison express à domicile, dans les centres d'affaires et les zones de densité de population les plus élevées.

Jusqu'alors, les magasins physiques étaient dédiés au service des communautés de clients en centre-ville, alors que les magasins servaient également d'entrepôts.

Tout comme Fruitday, l'entreprise Benlai Convenience (本来便利) a annoncé l'arrêt de ses activités et cherche à

fusionner avec Benlai Shenghuo (本来生活), son entreprise mère spécialisée dans le commerce O2O de produits frais.

Selon un rapport de Nielsen, le commerce en ligne des produits frais en Chine devrait atteindre un volume d'affaires de 150 milliards de CNY en 2018, pour un taux de croissance annuel de 50%. Cependant, parmi les 4000 plateformes chinoises de E-commerce des produits de frais, seulement 1% est profitable et 4% sont à l'équilibre.

Le problème majeur demeure la chaîne d'approvisionnement qui est longue, difficile à gérer et qui met en jeu la sécurité sanitaire des aliments. Ainsi, selon M. CAI Jingzhong, partenaire chez Jingkui Investissement (菁葵资本), la tendance à l'avenir pour le E-commerce des produits frais sera l'association d'une excellente entreprise de vente au détail avec une plateforme de E-commerce.

Thématique : E-commerce O2O – Produit frais

Date : le 22 juillet 2016

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2016/0722/c85914-28575167.html>

Les produits carnés russes pourraient entrer sur le marché chinois – Toutefois, des problèmes de logistique persistent

D'après la presse russe, l'exportation de produits alimentaires vers la Chine a beaucoup augmenté récemment pour certaines catégories de produits tels que : l'huile végétale, le miel, la farine de blé et la crème glacée, etc.

Fin mai 2016, l'OMS a reconnu l'éradication de la fièvre aphteuse en Russie (sans vaccination), ce qui a largement facilité le processus de négociation pour l'accès au marché chinois pour les produits carnés russes. Bien que la négociation n'ait pas encore abouti, certains établissements russes (Miratorg, Cherkiwovo et Rusagro) déclarent déjà qu'ils sont prêts pour entrer sur le marché chinois.

Pourtant, plusieurs spécialistes considèrent qu'un autre problème majeur pour la Russie est le système de transport terrestre, qui n'est pas structuré dans cette région du Nord de la Chine. Si la Russie souhaite développer l'élevage avicole et porcin dans ses régions de l'Est, le problème de transport pourrait être contourné car il est en effet plus rapide et moins cher d'envoyer des produits carnés vers la Chine depuis les régions de Russie extrême-orientale.

Thématique : Produits carnés – Accès au marché

Date : le 26 juillet 2016

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/finance/20160726/1244760.shtml>

(site internet du journal « Can Kao Xiao Xi »)

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
CFDA	China Food and Drug Administration
CIQ	China Inspection and Quarantine bureau
CNCA	Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China
CNY	ChinaYuan, devise chinoise
FC	From Concentrate
MOA	Ministère chinois de l'Agriculture
NFC	Not From Concentrate
NHFPC	National Health and Family Planning Commission (Ministère chinois de la Santé)
O2O	Online To Offline
RFID	Radio Frequency Identification
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : GAO Xing – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
LI Ying – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin

Antoine Oustrin – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Juliette Caron – Prospective Agrotech bureau de Pékin
Laure Elsaesser – Conseillère export Agrotech bureau de Pékin
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine
Sandrine Barrou – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.